

Moins de déchets en pays landais

Ce programme a été établi en concertation avec l'ensemble des acteurs départementaux membres de la sous-commission prévention créée au sein de la commission de suivi du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés (collectivités, administrations, chambres consulaires, associations...).

La sous-commission prévention des déchets se réunit au moins annuellement depuis sa création le 23 novembre 2004.

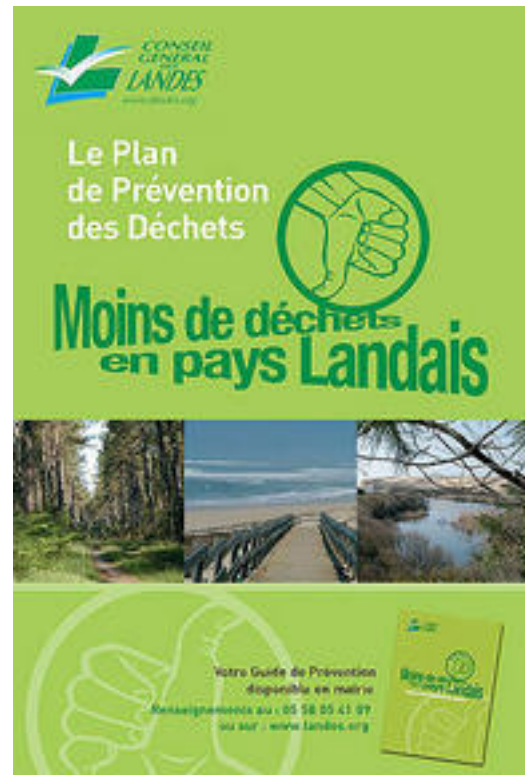
Ce programme est piloté par le Conseil général en concertation avec les membres de la sous-commission prévention. Il s'appuie sur un programme de communication fort et cohérent, un slogan fédérateur de " prévention " et 10 actions engagées dès 2005 :

- à la fois de sensibilisation et d'amélioration de la gestion de flux des déchets, reprenant les 6 actions prioritaires décrites dans le projet de Plan (pages 48,49,50) pouvant être mises en œuvre de manière simple et directe, visant les différentes cibles : citoyens, consommateurs, administrations, collectivités, entreprises, commerçants,...

L'accompagnement financier de ces 10 actions est assuré par le Conseil général , en partenariat avec l'ADEME et les collectivités compétentes :

1. [Compostage autonome](#)
2. [Non à la pub](#)
3. [Exemplarité du Conseil général](#)
4. [Exemplarité des collectivités et administrations landaises](#)
5. [Limitation des sacs plastique de caisse jetables](#)
6. [Eco-conception](#)
7. [Guide et campagne de promotion d'une consommation responsable](#)
8. [Guide de la réutilisation et de la réparation](#)
9. [Séparation des déchets dangereux](#)
10. [Education à l'environnement](#)

Afin d'assurer le suivi et l'évaluation de ce programme, un tableau de bord a été élaboré, qui



permettra d'apprécier l'impact de chacune de ces actions.

téléchargez



[Guide de la prévention des déchets](#)

(pdf de 1,85 Mo)



RETOUR